

Collectif Laïque d'Eure-et-Loir

« La République assure la liberté de conscience. »

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

Extraits des articles 1 et 2 de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905

Liberté de conscience, d'expression,
laïcité...

Rassemblons-nous

autour de ces valeurs fondatrices
pour faire société tou-te-s
ensemble !

Mercredi 9 décembre 2020 à 17h
place Châtelet à Chartres

Rassemblement organisé par le Collectif Laïque d'Eure-et-Loir composé d'association (Ligue de l'Enseignement, Amicale Laïque de Lèves, Cercle Condorcet-Viollette, Collectif Laïcité du Perche, Cercle Laïque de Dreux DDEN, FCPE) et d'organisations syndicales (UNSA et FSU)

**Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur :
port du masque et distanciation sociale obligatoires**